

Les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère accueillent des enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire domiciliés-es dans le sud du canton, qui, en raison de leurs difficultés dans les apprentissages scolaires, ne peuvent suivre une classe régulière. Pour la rentrée scolaire 2020-21, la fondation met au concours les postes suivants :

**Un/e enseignant/e spécialisé/e
50% (14u)**

**Un/e enseignant/e AC
~15% (4u)**

Les conditions de travail sont établies selon la CCT INFRI-FOPIS.

Renseignements et offres (par mail) : Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère – Didier Jonin – Directeur – direction@censg.ch – 026 552 56 00.